

N° 159/21

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 27 octobre 2021
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 10 novembre

Objet de la délibération :

Présentation du rapport de la
Chambre Régionale des
Comptes

Nombre de membres)	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	59
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	4
· Dont représenté(e)s	9
· Excusé(e)s :	7
· Non excusé(e)s :	18
- Votants	72

Résultat du vote	
- Pour :	72
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du *Registre des Délibérations du*
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le quatre novembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs à Ornans sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s	Mesdames et Messieurs les membres en exercice. Alain MONNIER à Guillaume AYMONIN, Joël BOLE à Vincent MARGUET, Joëlle MAURICE à Christian MESNIER, Marie-Christine VERNEREY à Daniel PERNIN, Sébastien LAITHIER à Patricia LABERTERIE, Vanessa DORDOR à Isabelle GUILLAME, Catherine FESSELIER à Gérard COULET, Laurence BREUILLLOT à Jean-Claude STADELMANN, Sarah FAIVRE à Marc JACQUOT
Procuration	Véronique KELLER par Pascale ANGIOLINI, Bernadette FAILLENET par Eric LASEUBE, Lydie SAGE par Martial PAULY, Angèle PRILLARD par Vincent COQUIARD
Suppléé(e)s	Sarah VIONNET, Nathalie KOWAL-BONDY, Jean-Marc CARGNINO, Danièle FIETIER, Didier LAITHIER, Laurent BROCARD, Pierre MAIRE
Excusé(e)	Frédéric BONNEFOI, Christine BREUILLLOT, Claude CHATELAIN, Jean-Marie DALOZ, Michel DEBRAY, Justine DIAS PEREIRA, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Françoise LEBLANC-VICHARD, Romuald MAUGAIN, Jacques MAURICE, Serge MONNET, Florence PAUL, Pascal PERCIER, Boris PIERRET, Jean-Louis POGLIANO, Gilles SIMON, Patrick TELES
Absent(e)s	

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Yves CUINET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La CCLL a fait l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes et la gestion des exercices 2017 à 2019.

Le rapport d'observations définitives de la CRC a été rendu le 7 septembre 2021 et communiqué aux élus communautaires le 22 octobre 2021.

Le Président présente à l'assemblée le rapport d'observations définitives ainsi que le planning de réponse aux 8 recommandations de la chambre.

Après des échanges sur les zones d'activités, la voirie, Nautiloue, les déficits des budgets annexes, le conseil communautaire prend acte du rapport d'observations définitives de la CRC qui sera publié sur le site internet de la CCLL et tenu à disposition du public.

Fait et délibéré en séance, le 04.11.2021

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président